

Dossier de partenariat



SOLIDARITÉ
Organisation de solidarité internationale

20 rue de Rochechouart, 75009 PARIS
Tél. 01 48 78 33 26
Courriel. contact@solidarite.asso.fr



Sommaire

→ Résumé des possibilités de partenariat	1
1. PRÉSENTATION de SOLIDARITÉ	3
1.1 Qui sommes-nous ?	3
1.2 Notre mission	5
1.3 Notre expertise	6
1.4 Aperçu de nos projets en 2013	7
1.5 Notre éthique	18
1.6 Nos financements	19
2. L'INTÉRÊT D'UN PARTENARIAT AVEC VOTRE ENTREPRISE	20
2.1 Pourquoi un partenariat avec SOLIDARITÉ ?	20
2.2 Quels sont les avantages pour VOTRE ENTREPRISE ?	21
3. LES MODALITÉS DE PARTENARIAT QUE NOUS VOUS PROPOSONS	22
3.1 Comment nous soutenir ?	22
Un mécénat financier	22
Un mécénat en nature	22
Un mécénat de visibilité	22
Un mécénat de compétences	23



Résumé des possibilités de partenariat VOTRE ENTREPRISE - SOLIDARITÉ



Vous souhaitez promouvoir l'image de votre entreprise ?

Vous cherchez à fédérer vos salariés autour d'un projet commun et des valeurs solidaires ?

Vous souhaitez bénéficier d'une réduction d'impôt tout en participant à l'intérêt général ?



SOLIDARITÉ œuvre depuis près de 30 ans à la satisfaction des besoins essentiels des plus démunis. Notre engagement et notre professionnalisme, reconnus par des organismes tels que la Région Ile de France, la Fondation Ecocert ou la Fondation de France font de nous un partenaire de confiance.

Nous vous proposons un partenariat sur mesure, pour un monde plus juste et solidaire :

→ **Mécénat de compétences :**

Une entreprise telle que la votre possède en interne une multitude de compétences susceptibles d'apporter beaucoup à SOLIDARITÉ

→ **Mécénat en nature :** Mise à disposition de produits pouvant servir à nos événements mensuels, mise en place en interne d'une borne de collecte de recyclage de téléphones portables usagés...

→ **Mécénat de visibilité :** Communication mutuelle (site web, newsletter, réseau sociaux...) et mise en relation partenaires. Diffusion de l'Agenda de la Solidarité Internationale à vos salariés, partenaires...

→ **Mécénat financier :** devenez partenaire d'un de nos projets (voir p.8 à 17)





« Il ne s'agit pas seulement de préparer un avenir meilleur mais de vivre autrement le présent »

François Partant

François Partant (1926-1987) : économiste de formation, il a d'abord travaillé comme banquier du développement. Dès la fin des années 1960, et après s'être aperçu que le modèle de développement occidental était une impasse, il s'est consacré à essayer de convaincre les populations locales de mettre en place des alternatives pour améliorer leurs conditions de vie. Ses idées ont inspiré les fondateurs de SOLIDARITÉ.

Présentation de SOLIDARITÉ

1.1 Qui sommes-nous ?

SOLIDARITÉ est une Organisation de Solidarité Internationale qui appuie depuis trente ans des initiatives au service des exclus en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

L'association SOLIDARITÉ vise un comportement responsable et égalitaire de ses membres en privilégiant la démocratie participative. A ce titre, SOLIDARITÉ fonctionne en association collégiale. Tous les membres du conseil d'administration sont sur un pied d'égalité : tous les volontaires élus au conseil d'administration lors de l'assemblée générale se retrouvent statutairement co-responsables de l'association.

Nos domaines d'action

Là Bas

- L'éducation et la formation professionnelle
- Les activités génératrices d'emplois
- L'agriculture biologique et communautaire



Ici

- L'information et la sensibilisation





« Vous devez être le changement que vous voulez voir dans le monde »

Gandhi

Gandhi (1869-1948) : homme politique et philosophe indien, qui a porté des concepts tels que la recherche de la vérité (Satyagraha) et les pratiques non-violentes.

1.2 Notre mission



- **Participer à la réduction du chômage rural et à la satisfaction des besoins essentiels des populations les plus défavorisées** : les jeunes et les femmes marginalisées, les peuples autochtones et les tribaux, les petits paysans et les sans terre.

- **Notre objectif est de promouvoir des solutions alternatives au modèle de croissance actuel** et ainsi valoriser les ressources locales, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles.

Réfléchir ici...

Notre équipe associative participe à l'**information et à la sensibilisation du public** sur les inégalités dans le monde et sur les principes de « l'après-développement ».

L'après-développement est représenté comme une alternative au modèle dominant. L'après-développement s'appuie entre autre sur la démocratie directe et l'*empowerment*¹ : les citoyens prennent collectivement en main leur propre évolution et celle de leur environnement, portant eux-mêmes leur parole et conduisant leurs projets. »

SOLIDARITÉ organise toute l'année des évènements de sensibilisation en milieu scolaire et universitaire, des stages, des manifestations culturelles et des conférences thématiques. Nous organisons notamment des apéros thématiques à un rythme mensuel sur des sujets peu maîtrisés du grand public.

¹ *Empowerment* : terme anglais traduit par « autonomisation », qui définit la prise en charge de l'individu par lui-même, de sa destinée économique, professionnelle, familiale et sociale.

... et agir là-bas

Nous travaillons exclusivement en **partenariat avec des associations locales**, en soutenant des projets initiés et conçus « par et pour » les locaux. Nous sommes convaincus que la force des projets réside dans l'initiative des populations.

SOLIDARITÉ soutient des projets sur plusieurs années, avec des partenaires de longue date au profit des plus démunis pour les aider à conquérir leur autonomie et leur dignité.

Nous apportons notre expertise sur les questions agricoles, économiques et sur la gestion de projets.

SOLIDARITÉ travaille au développement de synergies entre les organisations du Sud pour favoriser l'échange d'expériences et contribuer au « transfert de mémoire ».



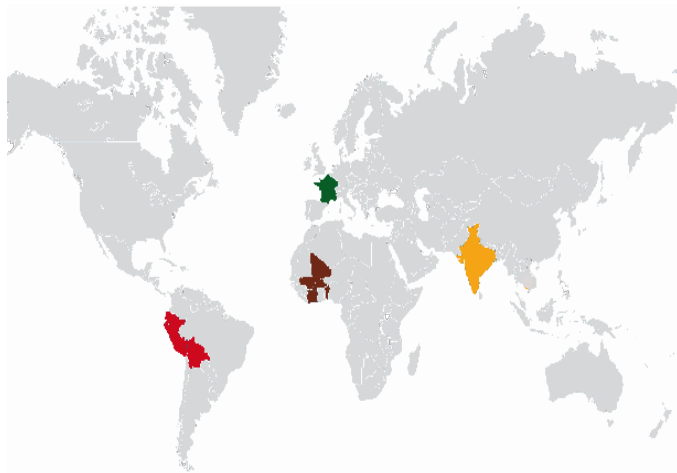
1.3 Notre expertise

Nos experts agro-économistes apportent leurs compétences dans la mise en place, le suivi et l'évaluation des projets sur le terrain. Les plus importantes thématiques autour desquelles SOLIDARITÉ s'est engagée avec ses partenaires.



- **Souveraineté alimentaire**
- **Accès à la terre**
- **Protection des ressources naturelles et de la biodiversité**
- **Valorisation des cultures locales**
- **Formations professionnelles des jeunes et des femmes**

1.4 Aperçu de nos projets



Plus de **100 projets** réalisés dans **12 pays**, depuis plus de **30 ans**
Plus de **80 %** des ressources affectées à nos projets sur le terrain

Présentation de nos projets en 2013

Projet 1 : « Les Enfants de l'Arsenic », en Inde	p°8
Projet 2 : « Les Graines de l'Espoir », en Inde	p°10
Projet 3 : « Une fédération de Groupe d' Entraide », en Inde	p°12
Projet 4 : « Valorisation des céréales traditionnelles », au Sénégal	p°14
Projet 5 : « CATAMARAN», Éducation à l'environnement, en Inde	p°16

Projet n°1

Les enfants de l'arsenic

La zone du projet se trouve à la frontière avec le Bangladesh, où les taux d'arsenic dans l'eau sont très préoccupants. Dans certains villages, au moins un membre par foyer est victime d'une maladie liée à l'arsenic (dermatites et gangrènes, et pouvant aller jusqu'à de graves cancers). Cette région est la seule zone touchée en Inde, aussi, elle ne constitue pas une priorité et aucun budget ne lui est allouée. Afin de participer à l'amélioration des conditions de vie des communautés affectées, SOLIDARITÉ s'est engagé à travers ce projet à apporter un soutien aux enfants et aux adolescents défavorisés et affectés par l'arsenic.



L'objectif

Soutenir 235 enfants et jeunes défavorisés et indirectement 13 000 familles du block de Lalgola, sensibilisées tant à l'intérêt de la scolarisation de leurs enfants qu'aux problématiques sanitaires locales.

La durée

4 ans (2011 à 2015)

Les actions menées

- **Développement d'une école primaire** modèle adaptée aux besoins spécifiques de la zone et des enfants marginalisés (éducation en anglais et en bengali, méthodes participatives et suivi personnalisé).
- **Développement de la crèche/maternelle**, premier pas vers la socialisation et la scolarisation et moyen de soutenir les jeunes mères dans leur recherche d'emploi.
- **Soutien scolaire pour les enfants en difficulté.** WBVHA a créé un centre de soutien scolaire pour les adolescents en difficulté et en échec scolaire pour pallier la déscolarisation et l'absentéisme et leur redonner confiance.
- **Développement de la bibliothèque d'étude.** En 2010, WBVHA a créé une bibliothèque, un fonds documentaire dont 5000 jeunes par an bénéficient pour leurs études.
- **Formation professionnelle en couture et broderie** pour les jeunes filles afin de leur créer des opportunités au sein même des villages.
- **Sensibilisation à l'accès à l'éducation et à la santé**, soulignant auprès des parents l'intérêt et l'importance de la scolarisation des enfants dans un cursus adapté. Intégration scolaire d'information et prévention sur les questions de santé et d'hygiène.
- **Suivi et prise en charge sanitaire.** Construire une école en adéquation avec le contexte local suppose une prise en charge de la santé des enfants exposés quotidiennement à la contamination par l'arsenic et à d'autres difficultés de santé. Un médecin effectue un bilan de santé une fois tous les trois mois.

Notre budget

→ 44 972€ pour la 3ème année du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Prise en charge du fonctionnement de l'école primaire et de la scolarisation de 130 élèves	14 000 €	8 400 €
Achat et assurance d'un bus scolaire afin de sécuriser le trajet des enfants des zones plus reculées	9 500 €	5 700 €
Prise en charge de 50 enfants en crèche, de 40 jeunes femmes en formation professionnelle et de 15 adolescents en soutien scolaire (hors locaux)	2 500 €	1 500 €
Sensibilisation à l'accès à la santé et suivi médical des 180 enfants en crèche et primaire	800 €	480 €



Projet n°2

Les graines de l'espoir

En partenariat avec l'ONG indienne Navdanya, SOLIDARITÉ soutient la création d'un plan de sécurité écologique et économique des communautés paysannes marginalisées en Inde du Nord, incluant la transition vers une agriculture durable biologique, une formation à l'agroécologie, des infrastructures pour la préservation de la biodiversité, etc.



L'objectif

Assurer et améliorer les moyens de subsistances durables des petites communautés paysannes en créant un plan de sécurité écologique et économique des communautés marginalisées tout en conservant la biodiversité et en préservant les semences traditionnelles.

La durée

3 ans (2011-2014)

Les actions menées

- **Formations professionnelles** et soutien à plus de 300 paysans pour une transition vers une agriculture durable et biologique.
- **Formations à l'agroécologie** en soutien au réseau féminin de conservation des semences.
- **Organisation de plus de 300 jardins familiaux gérés par les femmes** et de 100 fermes modèles permettant de former de nouveaux paysans.
- **Création d'infrastructures de soutien** pour la préservation de la biodiversité et la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles : 1 centre de conditionnement, 1 banque de semence par village, 1 centre de transformation alimentaire, 1 pépinière et 120 unités d'engrais biologiques, 50 systèmes d'irrigation.
- **Élaboration de registres communautaires** sur la biodiversité et des herbiers réalisés par les enfants des paysans en collaboration avec « les anciens », ils seront conservés dans les villages.
- **Information grand public et sensibilisation** : organisation de deux festivals par an, d'un rallye et d'une marche au niveau national. Participation à d'autres festivals et événements.
- **Sensibilisation auprès des enfants**: 10 jardins de démonstrations dans 10 écoles, afin de sensibiliser la jeune génération à la protection de la biodiversité et fournir des aliments à haute valeur nutritionnelle. Les enfants ont d'abord été formés à la ferme expérimentale de Navdanya au cours d'une campagne de sensibilisation en septembre 2011.

Notre budget

→ **41 817€** pour la 3ème année du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Développement des infrastructures: conservation des semences sur 13 villages, jardins de démonstrations dans 10 écoles, production agricole biologique et amélioration de la qualité des sols	8 500 €	5 100 €
Formations de 300 paysans à l'agriculture biologique et la conservation des semences	6 500 €	3 900 €
Promotion des productions locales (labélisation, marketing, acheminement...)	4 000 €	2 400 €
Campagnes de sensibilisation et d'information: Participation à 8 événements de sensibilisation, distribution de kit de semences biologique et de plaquettes d'information sur la protection de la biodiversité	2 000 €	1 200 €



Pour toute précision sur ces projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.solidarite.asso.fr

Projet n°3

Une fédération de groupes d'entraide

Le Rajasthan est l'un des États les plus pauvres de l'Inde avec une économie principalement liée à l'agriculture. Les sécheresses récurrentes ont un fort impact sur les revenus familiaux. De plus, la région est touchée par une discrimination importante à l'égard des femmes, accentuée par d'autres inégalités : dans les 15 villages ciblés par le projet, le taux d'alphabétisation des femmes avoisine 20% contre 45% pour les hommes. Ainsi, SOLIDARITÉ, en partenariat avec JKSMS, soutient la création d'une fédération de groupes d'entraide afin de donner des perspectives professionnelles aux femmes de la région.



L'objectif

Aider des groupes d'un total de 800 femmes à conquérir leur autonomie et leur liberté par la création d'une fédération de groupes d'entraide leur offrant un accès à la formation professionnelle et à l'emploi et portant leur voix auprès des autorités comme de leurs communautés.

La durée

4 ans (2012 à 2016)

Les actions menées

- **Sensibilisation des villageois axée sur l'équité homme-femme**, sur les diverses discriminations et violences envers les femmes d'une part et sur le droit de travail des femmes d'autre part.
- **Accès à la protection sociale** pour les membres des groupes d'entraide.
- **Formation de base pour les femmes** : Rappel du rôle et du fonctionnement d'un groupe ; travail sur les différents types de documents relatifs ; cours d'alphabétisation pour apprendre à lire, écrire et compter ; Visite de banques pour mieux comprendre ces partenaires et leur fonctionnement.
- **Visites et mise en réseau avec les institutions** pour services aux groupes : Banques (comptes des groupes), ONG, Institutions publiques, etc.
- **Formations en management** : savoir comment utiliser les Banques et organismes de micro finance et comment éviter les pièges (contre le surendettement) ; comptabilité/ressources humaines ; marketing ; qualité ; commerce équitable ; fiscalité, etc.
- **Formation professionnelle et technique** : développer et améliorer leur savoir-faire, former à l'utilisation de nouvelles machines, améliorer leurs connaissances du marché, former au packaging de leur production.
- **Création de la fédération de groupes** : assurer la continuité des groupes une fois le projet terminé, au travers de 4 activités : trouver de nouvelles opportunités de marchés, mettre à disposition des formations, être le lien entre les groupes et les institutions, résoudre les problèmes sociaux que rencontrent les membres (violence domestique, discriminations...)

Notre budget

→ 44 619 € pour la 2^{ème} année du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Renforcement des groupes : alphabétisation, appui continu à leur fonctionnement; mobilisation et formation de bénévoles villageois pour pérenniser cet appui	7 500 €	4 500 €
Comité de pilotage - consultance externe pour orientations stratégiques au profit de l'ensemble des groupes	4 500 €	2 700 €
Mise en réseau des groupes de femmes avec le tissu institutionnel	2 700 €	1 620 €
Organisation d'une visite d'étude et formation à l'utilisation du microcrédit pour les groupes	1 500 €	900 €



Projet n°4

Valorisation des céréales traditionnelles au Sénégal

Le Sénégal importe 78,9 % de sa consommation de blé et 43,5 % de son déficit alimentaire en valeur est dû au blé ! SOLIDARITÉ développe avec ses partenaires un programme de formation professionnelle et de valorisation des céréales locales. L'enjeu est de substituer les céréales locales au blé, ce qui permet d'ouvrir des débouchés aux productions de céréales des paysans locaux. En formant les boulangers et les femmes à la production d'aliments à base de céréales et hautement nutritifs, ils s'engagent dans des activités génératrices de revenus, renforçant ainsi leurs capacités et assurant des débouchés pour leurs foyers.



L'objectif

Renforcer la souveraineté alimentaire et l'emploi rural au Sénégal par la réduction de la dépendance aux importations céréalières (blé principalement) et l'augmentation de la valeur nutritive de l'alimentation en milieu rural.

La durée

3 ans (2014 à 2017)

Les actions menées

- **Formation de 30 boulangers et 150 «transformatrices»** en panification et transformations (beignets, biscuits...) à base de céréales locales (30% à 50% pour le pain, 100% pour les beignets, biscuits). **Suivi et renforcement des capacités entrepreneuriales; appui à la commercialisation.**
- **Formation technique en agriculture raisonnée et agro-écologie à 150 exploitations familiales; soutien et suivi** dans leur production de mil, maïs et manioc.
- **Enquêtes de consommateurs**
- **Renforcement des mécanismes locaux d'approvisionnement** des minoteries en céréales locales, assurant des débouchés pour les foyers ruraux producteurs.
- **Bilans alimentaires pour 100 familles** mettant en évidence le coût du pain dans leur budget - Partage des résultats aux villages- Accompagnement vers des substituts à base de céréales locales .
- **Campagne de promotion des produits et de sensibilisation** à la substitution du blé importé (marchés et autres attractions locales; radios, journaux, TV local et national; documentation)
- **Partage et plaidoyer au niveau national** : capitalisation, restitutions, table ronde multi-acteurs auprès d'une vingtaine d'organisation de la société civile, 5 ministères, 2 parlements (assemblée nationale, conseil économique et social) et 3 instituts publics spécialisés.

Notre budget

→ 215 000€ pour la 1^{ère} année du projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Campagne de sensibilisation au Sénégal pour promouvoir les céréales locales et faire évoluer les habitudes des consommateurs	16 500 €	9 900 €
Matériel, infrastructures et ingrédients pour la formation de 150 transformatrices à la production de beignets autres préparations à 100% de céréales locales	4 500 €	2 700 €
Achat d'un moulin à farine et équipement pour la production de farine locale	2 800 €	1 680 €
Mise à disposition de semences et boutures de mil et de maïs pour 100 exploitations familiales	1 500 €	900 €



Projet n°5

Catamaran, Education à l'Environnement en Inde

L'Inde, est à elle seule un vaste continent qui avec la Chine vont représenter sous peu plus de 50% de la population et de la consommation agricole et énergétique mondiale. Près de 50% sont des jeunes de moins de 20 ans (les plus de 60 ans représentent seulement 5%), il est absolument indispensable, et rapidement, de sensibiliser et d'éduquer les plus jeunes. Ainsi SOLIDARITÉ a créé près de Pondichéry, en Inde, un centre modèle de gestion environnementale. Sensibilisation et formation sont associées au système éducatif du Tamil Nadu afin de toucher les plus jeunes directement dans les salles de classe et les activités scolaires.



L'objectif

Développer un centre d'éducation à l'environnement et à la biodiversité marine, géré de manière éco-responsable, non-lucratif et formant un large public, dont scolaires, entreprises, étudiants, aux bonnes pratiques écologiques.

La durée

3 ans (2012 à 2015)

Les actions menées

- **Faire du centre un modèle de gestion écologique:** Formation des employés du centre aux enjeux et aux éco-gestes liés à la protection de l'environnement. Visites du centre et mise en avant de ses principes de construction écologiques.
- **Formation spécifique de 600 jeunes « Eco-acteurs »:** qui ensuite sensibiliseront eux même au respect de l'environnement de la protection de la biodiversité, dont la biodiversité marine et des conséquences du changement climatique.
- **Création de 20 « fermes Eco-école »** avec mise en place de jardins potagers biologiques et permettre également d'alimenter les cantines en aliments riches et biologiques.
- **Sensibilisation aux Eco gestes de 2000 élèves de 5 à 14 ans:** Affichage concernant la gestion de l'eau, de l'électricité et des déchets. Récupération de l'eau de pluie, gestion des déchets, tri et recyclage. Éco ateliers sur les technologies innovantes, les énergies renouvelables...
- **Sensibiliser les 1800 visiteurs annuel du centre et proposer des formations sur les thématiques environnementales:** Création et actualisation de supports pédagogiques sur les thèmes : biodiversité, déchets, eau, énergie, alimentation, biodiversité marine, santé et environnement.
- **Consulting** aux bénéficiaires du centre pour la mise en place de projets de protection de l'environnement.

Notre budget

→ 258 544€ pour les 3 années de projet

Exemples de soutien	Montant du mécénat	Crédit d'impôts
Formation de 2000 jeunes élèves et sensibilisation de 1800 visiteurs	11 500 €	6 900 €
Réalisation de séminaires pratiques "éco acteurs "et "après développement" pour 200 adolescents et adultes	4 500 €	2 700 €
Équipement de 20 écoles en kit environnemental (panneau de sensibilisation, système de récupération de pluie, poubelles de tri, lombricompostage, plants et semences, outillage, goutte à goutte)	3 100 €	1 860 €
Acquisition d'une unité de biogaz permettant de produire du méthane à partir de déchets organiques	1 000 €	600 €



Pour toute précision sur ces projets, vous pouvez consulter leur fiche descriptive sur notre site internet : www.solidarite.asso.fr

1.5 Notre éthique

À la base d'un échange gagnant-gagnant

La fidélité de nos bailleurs est un élément essentiel, qui nous permet d'atteindre notre mission sur le long terme. Les financements collectés servent à mettre en œuvre des projets sur le terrain et à la vie de l'association.

Seuls 8 % des dons affectés aux projets financent nos frais de fonctionnement.

En moyenne, les budgets de nos projets oscillent entre 15 000 et 350 000€. SOLIDARITÉ maintient un quota de 10 actions maximum par an, ce qui lui permet de suivre, gérer et contrôler correctement les programmes que l'association appuie. Nous tenons ainsi à conserver une dimension humaine.

Nos comptes sont doublement audités : par le Cabinet d'experts comptables AEC et par des commissaires aux comptes dans nos pays d'intervention afin de certifier les dépenses allouées sur le terrain.



Tout engagement pour nos projets est un levier d'action

La mise en œuvre de nos projets nécessite des investissements financiers conséquents, investissements que nous ne pouvons assumer seuls. Votre soutien constitue un gage précieux de viabilité pour nos partenariats, qui ont déjà fait la preuve de leur efficacité et que nous souhaitons poursuivre sur le long terme.

Réciproquement, ce que le mécénat peut vous apporter

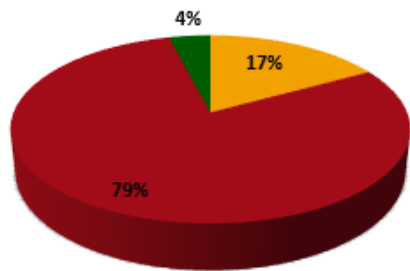
Outre la satisfaction de contribuer à défendre des valeurs auxquelles vous adhérez, votre entreprise bénéficie de nombreux avantages en pratiquant le mécénat.

1.6 Nos financements

SOLIDARITÉ bénéficie de quatre sources principales de financement :

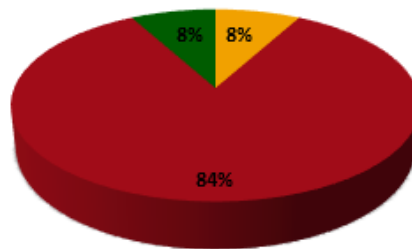
- ➔ Les collectivités territoriales;
- ➔ Les fondations privées;
- ➔ Les particuliers, par le biais de dons et legs
- ➔ Le bénévolat;

Ressources



- Dons particuliers
- Dons privés
- Cotisations et ventes

Emploi



- Frais de Fonctionnement
- Projets Terrain
- Communication et Fundraising

|| Notre budget

... en 2012 : 153 034 €

... en 2011 : 274 289 €



Ils nous font confiance...



Le développement de nouvelles sources de financement est indispensable, afin de garantir :

- 1 La pérennité de nos actions
- 2 Notre indépendance financière

L'intérêt d'un partenariat pour VOTRE ENTREPRISE

2.1 Pourquoi un partenariat avec SOLIDARITÉ ?

Au sein de votre entreprise...

Vous avez bâti votre réussite et votre réputation autour de valeurs éthiques fortes ?

Par votre présence nationale et internationale, vous bénéficiez d'un large réseau professionnel et d'un pouvoir d'influence important ?

Grâce à vos collaborateurs, vous rassemblez une grande diversité de compétences, de cultures et d'idées novatrices ?

Vous souhaitez mettre en place un partenariat avec des organisations de solidarité sur des objectifs sociaux et environnementaux ?

Vos salariés sont des femmes et des hommes de conviction, qui partagent cette vision et souhaitent s'engager dans des initiatives aux côtés d'associations ?



...Ensemble, nous pouvons

Faire de ces valeurs fondamentales, qui sont aussi les nôtres, le pilier de notre collaboration et de nos actions communes.

Partager nos réseaux : au Nord comme au Sud. Nous sommes partenaires d'une quinzaine d'ONG et de collectivités locales.

Échanger nos expertises mutuelles grâce à nos 30 ans d'expérience à l'international dans le développement rural et à vos compétences organisationnelles et humaines.

Allier nos forces et nos convictions en construisant un partenariat ONG-entreprise innovant et pérenne.

Construire pour vos salariés des programmes de « team building »³ au sein de notre centre de formation en Inde et définir avec eux d'autres modes d'implication possibles au sein de nos projets.

³ **Team building** : terme anglais traduit par « construction d'équipe »

2.2 Quels sont les avantages pour VOTRE ENTREPRISE ?

Les avantages fiscaux

Le mécénat bénéficie d'une loi d'incitation fiscale qui permet à votre entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant des dons versés, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. En cas de dépassement, il est possible de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants

Par exemple, un don de 100 000€ amène une réduction d'impôts qui s'élève à 60 000€ soit un coût réel pour votre entreprise de 40 000€.

Le mécénat permet également à votre entreprise de bénéficier de contreparties à hauteur de 25 % du montant du don, sans plafonnement.

Par exemple, pour un don de 100 000€, l'association peut vous faire bénéficier de contreparties (relations publiques, communication, etc.), jusqu'à un montant de 25 000€.

Ces « contreparties » vous sont bien évidemment fournies à titre d'exemples. Dans les faits, il existe beaucoup d'autres outils à utiliser ou à développer pour communiquer sur notre partenariat. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et de vos demandes particulières.

Les autres avantages

Promouvoir votre image d'entreprise engagée et responsable. En participant à l'intérêt général à travers votre partenariat, vous diffuserez une image responsable auprès de vos parties prenantes. Nous nous engageons à diffuser ce partenariat sur nos supports de communication.

Favoriser l'esprit d'équipe et mobiliser vos salariés autour d'un projet fédérateur. Avec nous, vous ne vous inscrivez pas seulement aux côtés d'une association expérimentée et innovante dans ses programmes, votre engagement vous permet de susciter une dynamique d'adhésion en interne et auprès de vos parties prenantes. Nous organisons des ateliers et des conférences-débats autour de nos thématiques d'action et de nos zones d'intervention. Vos salariés peuvent également s'impliquer en mettant à disposition leurs compétences dans des domaines techniques ou des fonctions d'encadrement.

Développer votre image de marque en bénéficiant de votre médiatisation sur nos supports de communication. SOLIDARITÉ devient le porte-parole de votre action devant les médias et les entreprises qui soutiennent nos projets et vous associe à ses supports de communication.

Vous faire connaître sur le terrain. Votre nom peut être associé à tous les outils que nous utilisons pour offrir de la visibilité à nos projets : bannières, pancartes et affiches, tenue de l'équipe du projet, infrastructures de soutien, etc.

Les modalités de partenariat que nous proposons

3.1 Comment nous soutenir ?

Le mécénat se définit comme un soutien financier, humain ou matériel apporté sans contrepartie directe. En fiscalité et en comptabilité, il est donc considéré comme un don. En plus de permettre à une association de diversifier ses sources de financement, le mécénat entend renforcer les liens et les échanges d'idées et de pratiques entre le monde associatif et le monde de l'entrepreneuriat. Toutes les entreprises peuvent devenir mécènes, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité.

→ **SOLIDARITÉ vous propose 4 partenariats sous forme de mécénat**

1. Mécénat financier

Ce mécénat peut prendre différentes formes : le financement de l'intégralité d'un projet, d'un poste de dépenses bien défini, d'une thématique précise ou un financement non affecté à un projet, et donc affectable selon les priorités de SOLIDARITÉ. Parmi nos projets actuels, nous vous proposons de soutenir la mise en place des projets présentés plus haut et ainsi contribuer à la satisfaction des besoins essentiels des populations et à la création d'emplois sur le long terme

2. Mécénat en nature

Fidèles à nos valeurs et à notre méthodologie de travail, nous considérons qu'il est essentiel de faire appel aux ressources locales dans la mise en œuvre de nos projets. C'est pourquoi il est rare que nous envoyions des biens matériels sur le terrain. Toutefois, nous encourageons les dons au profit de notre activité en France : soutenez notre structure en contribuant à l'organisation d'événements de sensibilisation. (matériel, salle, produits alimentaires...)

3. Mécénat de visibilité

Vous croyez en notre mission et adhérez à nos valeurs mais vous ne disposez pas actuellement de moyens matériels et financiers suffisants pour soutenir nos activités ? Vous souhaitez « parrainer » symboliquement notre association ? Dans ce cas, vous vous engagez à nous inclure à vos événements de communication ou à vos relations publiques, afin de mobiliser vos collaborateurs ainsi que votre clientèle autour de nos projets via une communication étudiée ensemble.

4. Mécénat de compétences

Cette forme de mécénat concerne la mise à disposition des salariés de votre entreprise au profit de SOLIDARITÉ pour permettre le transfert de compétences ou d'une expertise du personnel de l'entreprise au personnel de SOLIDARITÉ. Votre entreprise peut déduire 60 % du salaire et des charges sociales de l'employé en mission de mécénat de l'impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (loi Aillagon du 1er août 2003).



Vous avez d'autres suggestions ?

σ **Nous nous tenons à votre disposition** pour discuter ensemble de nos projets et des modalités de notre partenariat.

σ **Nous nous engageons à étudier avec vous la solution la plus adaptée à votre entreprise.**

σ **Nous pouvons convenir d'un partenariat** à court terme tel que votre participation au financement d'un projet particulier, ou à long terme afin d'obtenir un soutien continu.

σ **Après validation de notre partenariat, celui-ci est formalisé par une convention de partenariat.** Elle a valeur contractuelle puisque ses articles délimitent de façon précise les activités que nous allons mener en commun et celles que chacune des parties va mener individuellement. Elle fixe le montant des investissements (financiers, matériels, compétences) de la part de votre structure ainsi que l'attribution aux projets terrains et les échéances de la part de notre association.



Devenons partenaires pour un monde plus juste et solidaire



Plus de détails ? www.solidarite.asso.fr

Votre contact

François Gilles

françois.gilles@solidarite.asso.fr

01 48 78 33 26

SOLIDARITÉ • 20 rue de Rochechouart 75009 Paris